

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, au nombre des modifications qui ont fait l'objet de débats, y en aurait-il notamment au sujet de la date de la mise en vigueur du bill concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, du relèvement du plafond d'exemption, et d'une période de cinq ans durant laquelle l'impôt sur les biens transmis par décès pourra être versé en vertu des nouvelles dispositions?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, le député se trompe dans la plupart de ses questions.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'HABITATION

LA DISTRIBUTION PRÉMATURÉE DU RAPPORT DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS—LE GESTE DE LA REVUE «TIME»

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse au ministre des Transports. Elle se rapporte à un sujet que j'ai attendu en vain de voir soulever. Le ministre a-t-il remis à l'avance à la tribune des journalistes des copies du rapport de l'équipe d'experts en habitation en leur enjoignant de ne pas divulguer son contenu avant deux heures, l'heure limite.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Bell: Cet ordre s'appliquait-il à la revue *Time*?

L'hon. M. Hellyer: Elle a peut-être reçu une copie ce matin, monsieur l'Orateur, mais pas avant. Si vous lisez attentivement le rapport vous constaterez que le contraire aurait été impossible.

M. Bell: Le ministre a-t-il bien dit que le privilège s'appliquait à la revue *Time*?

L'hon. M. Hellyer: Peut-être pour le numéro de la semaine prochaine, mais pas pour le dernier.

M. Bell: Ses journalistes ont-ils eu accès de quelque façon à des renseignements sur le rapport du groupe d'étude sur l'habitation?

L'hon. M. Hellyer: Que je sache, ils n'ont pas reçu d'exemplaire du rapport. Les exemplaires du document, une fois imprimés, ont tous été mis sous clé chez l'Imprimeur de la Reine jusqu'à lundi soir.

Il se peut fort bien que ces journalistes aient eu accès auprès de quelqu'un qui connaissait la teneur du rapport du groupe d'étude. Je ne puis m'expliquer autrement les deux extraits en leur possession. Je puis me

[M. l'Orateur.]

renseigner et fournir une réponse à mon honorable ami.

M. Bell: Le ministre se renseignera-t-il sur ce point, pour s'assurer que personne dans son ministère n'a eu de contact préalable avec la revue *Time* à cet égard?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, mes fonctionnaires sont si nombreux que cela exigerait une enquête d'envergure.

[Français]

LES TRANSPORTS

ON RÉCLAME LA RÉDUCTION DES TAUX SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

M. Henri Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question à l'honorable ministre des Transports.

Étant donné les nombreuses protestations des armateurs, des expéditeurs de grain et de minéral et de ceux qui utilisent les écluses, au sujet des taux de péage élevés sur la Voie maritime, le ministre dirait-il à la Chambre s'il songe à réduire ces taux en vue de rendre plus rentable le transport par eau?

M. l'Orateur: A mon avis, la question de l'honorable député est de nature beaucoup trop générale. L'honorable député invite le ministre à faire une déclaration au sujet de la politique générale de son ministère ou du gouvernement, et je crois qu'une déclaration de ce genre devrait être faite à l'appel des motions.

[Traduction]

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. John Lundrigan (Gander-Twillington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre si, à la suite de l'expérience d'hier avec les réunions du comité, et surtout la réunion du comité des pêches, il peut confirmer qu'on a ordonné explicitement à ses collègues de voter contre tous les amendements constructifs proposés par les députés des partis de l'opposition?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'HABITATION

L'ABOLITION DE LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Transports si, en recommandant la suppression de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, le groupe d'étude s'est inspiré du programme électoral des conservateurs en 1965 ou 1968?

L'hon. M. Hellyer: Il l'a recommandée en dépit de cela.